

Membres de la direction présents :

- Eric Barbé
- Olivier Douillet
- Karine Leroux
- Chloé Debusschère

Membres du CE Présents :

- Eric Mahier – Titulaire – Secrétaire
- Danielle Blanchet – Titulaire – Secrétaire Adjointe
- Carine Rosconval – Titulaire- Trésorière
- Laurence Catherine – titulaire
- Philippe Peirera – Titulaire
- Ludovic Zig - Titulaire
- Céline Dufay – Suppléante
- Toky Ranaivoson - Suppléante
- Frédérique Odievre – Suppléante

1°) APPROBATION PV REUNION PRECEDENTE

2°) ELECTION SECRETAIRE CE

Suite à la Démission de Eric Mahier de son poste de Secrétaire du CE, Danielle Blanchet a été élue Secrétaire et Frédérique Odievre Secrétaire adjointe, titulaire à la place de Laurence Catherine suppléante.

3°) ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CE

Sera étudié lors de la prochaine réunion extraordinaire

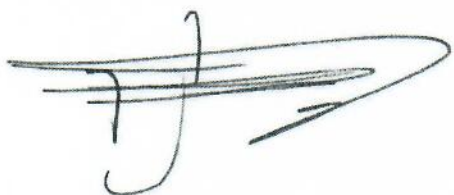
4°) ADOPTION DU BUDGET CE 2016

Il a été convenu le versement du dernier trimestre au plus tard début novembre avec réajustement le 15 janvier de l'année suivante

Validation de la participation du CE de 50 euros aux activités culturelles et sportives des salariés.

La Direction de SEAFRIGO accepte de participer à hauteur de 50 % au repas de fin d'année des agences

Afin de pouvoir organiser différents projets visant à satisfaire tous les salariés, avec notamment des activités communes pour les différentes agences de métropole, le CE a demandé à la Direction si une augmentation de la dotation pour les œuvres sociales pouvaient être envisagée.



La Direction ne modifiera pas la dotation mais accepte de participer, si besoin, à l'organisation de ce type d'évènement.

5) ADOPTION D'UN CALENDRIER DES REUNIONS CE

Les prochaines réunions se tiendront : le 24 juin, le 26 août, le 28 octobre, et le 30 décembre 2016 à 10h30

6) PROJETS DU GROUPE

La Direction indique que le groupe est en phase de stabilisation et qu'il n'y a pas de projet significatif.

Le CE déplore un manque de communication interne et demande si la newsletter éditée il y a quelque temps va paraître à nouveau.

La Direction répond qu'une étude est en cours pour mettre en place une communication pragmatique et qu'entre-temps, la communication en interne doit être faite par la/le responsable hiérarchique.

7) ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la loi sur la formation, les entretiens individuels sont obligatoires tous les 5 ans, ou au retour après une longue absence (sur la base du volontariat pour la reprise).

Le CE demande si l'entreprise va mettre en place une procédure.

La Direction répond qu'une grille va être distribuée aux responsables hiérarchiques pour base de cet entretien dont une copie sera remise au salarié et aux RH

8) MUTUELLE

La Direction indique être en attente de 3 devis de la part du Cabinet DERO, avant l'été, lesquels seront soumis au CE

9) Divers

La Direction indique qu'un système de pointage va être mis en place sur le site de Chanzy avant les vacances d'été. Ce système sera présenté au CE en réunion extraordinaire.

QUESTIONS CE

- La direction n'est pas favorable à une création page Facebook CE SEAFRIGO, pour des raisons de sécurité

- Il n'est pas prévu d'implanter de distributeur sur le site Chanzy (dans l'immeuble de bureaux).